Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260429-D2026_04BIS_10-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations
Décision du 29 avril 2026

2026 – 04BIS – 10

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **29 avril** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	22 avril 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 30 Votants : 34 (dont 4 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Catherine TAUPIN (pouvoir à Philippe LANGLOIS), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Dominique MARCHAND (pouvoir à Melaine MORIN).
Absents	Stéphanie DOUESSIN
Secrétaire de séance	Emmanuel CASADO

Désignation du représentant à l'Agence de Développement touristique

Dominique DENIEUL précise que, créé en 1973, le Comité Départemental du Tourisme Haute Bretagne Ille-et-Vilaine (CDT) est un service associé du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Composé d'élus et de professionnels du tourisme, il propose et met en œuvre la politique touristique départementale, en s'appuyant notamment sur un schéma départemental de développement touristique.

En 2019, l'assemblée générale extraordinaire du comité départemental de tourisme a adopté de nouveaux statuts pour l'association et a donné naissance à l'Agence de Développement touristique d'Ille-et-Vilaine, nouveau nom du comité départemental de tourisme.

Les statuts prévoient la participation de l'ensemble des EPCI du territoire à l'assemblée générale de l'Agence de Développement touristique, aux côtés de représentants des acteurs socio-économiques de la filière.

A ce titre, il convient de désigner 1 délégué, afin de représenter le Pays de Châteaugiron Communauté auprès de l'Agence de Développement touristique d'Ille-et-Vilaine.

Le délégué désigné pourra ensuite faire acte de candidature auprès de l'Agence de Développement Touristique pour intégrer le conseil d'administration composé entre autres de 6 représentants des EPCI d'Ille-et-Vilaine.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260429-D2026_04BIS_10-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de désigner Marielle MURET-BAUDOIN pour représenter le Pays de Châteaugiron Communauté auprès de l'Agence de Développement touristique d'Ille-et-Vilaine.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Emmanuel CASADO